



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE ROQUEFORT-LA BEDOULE

Département des Bouches-du-Rhône

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril, le Conseil Municipal de la Commune de **ROQUEFORT-LA BEDOULE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au Centre Culturel André Malraux, sous la présidence de **Monsieur Marc DEL GRAZIA, Maire**.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 2 avril 2026.

Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 26
Pouvoirs : 2
Quorum : 15

Secrétaire de séance :
Brigitte CALDERONE

Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 3

PRESENTS : Marc DEL GRAZIA – Max FREY – Marjorie MINUTOLO – Gilbert CARPENTIER – Diane LAMOTTE – Guillaume BEAUMOND – Viviane NAUDIN – Pierre-Yves CHABAUD – Martine DALLEST – Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN – Anne-Marie VIET – Philippe BELTRANDO – Marina HOCQUET – Marc VANDEVOIR – Brigitte CALDERONE – Christine LE GALL – Nathalie NAISSANT – Sébastien ZOYO – Cyril BOSSELUT – Nicolas IMPAGNATIELLO – Ludovic COQUILLAT – Virginie DELEAU – Alexandre DE PALMA – Patrice ENSARGUEX – Yannick GUSSE – Aline SORINI.

Procurations : Evelyne DOMANICO à Pierre-Yves CHABAUD - Laurent DIAS à Nathalie NAISSANT

ABSENTS (Excusés) : Théau FOURNET

N° DELIB_19_2026

Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2026

Rapporteur : Marc DEL GRAZIA

La loi du 6 février 1992, dite loi ATR (Administration Territoriale de la République) a institué la tenue d'un débat d'orientation budgétaire en amont du vote du budget (art. L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales).

Ce débat doit intervenir au plus tard dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), a modifié cet article en introduisant désormais la présentation d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

La présentation du rapport d'orientation budgétaire doit donner lieu à un débat au sein du conseil municipal, dont il est pris acte par une délibération spécifique,

Aussi, dans ce cadre légal, le contexte budgétaire nationale et local ainsi que les orientations générales de la collectivité pour son projet de budget primitif 2026 sont précisément définie dans le rapport d'orientation budgétaire annexé,

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu, après en avoir délibéré,

Art. 1 : DONNE ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2026 sur la base du rapport d'orientation budgétaire annexé à la délibération.

Pour : 25 (Marc DEL GRAZIA - Max FREY - Marjorie MINUTOLO - Gilbert CARPENTIER - Diane LAMOTTE - Guillaume BEAUMOND - Viviane NAUDIN - Pierre-Yves CHABAUD - Martine DALLEST - Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN - Anne-Marie VIET - Philippe BELTRANDO - Evelyne DOMANICO - Marina HOCQUET - Marc VANDEVOIR - Brigitte CALDERONE - Christine LE GALL - Nathalie NAISSANT - Laurent DIAS - Sébastien ZOYO - Cyril BOSSELUT - Nicolas IMPAGNATIELLO - Ludovic COQUILLAT - Virginie DELEAU - Alexandre DE PALMA)

Contre : 0

Abstentions : 3 (Patrice ENSARGUEX - Yannick GUSSE - Aline SORINI)

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le 13 avril 2026.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif de Marseille peut être saisi par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Le Maire
Marc DEL GRAZIA



La Secrétaire de séance
Brigitte CALDERONE



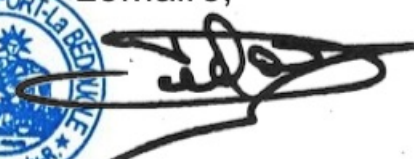
AR-Préfecture de Marseille

013-211300850-20260422-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-04-2026

Publication le : 22-04-2026



LeMaire,
Marc DEL GRAZIA